

## **Proudhon : une philosophie pratique**

10 mars 2015

### **1. L'économie sociale et la question d'une alternative au capitalisme**

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, il me semble nécessaire de préciser la perspective à partir de laquelle j'aborde la philosophie de Proudhon. Le point de départ de ma recherche est une question pour le moins vaste : comment penser aujourd'hui une alternative au capitalisme ? Les critiques du capitalisme ne manquent pas. Mais il me paraît tout aussi essentiel de développer une réflexion sur les alternatives à lui opposer. Les conséquences sociales désastreuses entraînées par les jeux spéculatifs de la bourse et des banques ont ainsi été soulignées à maintes reprises ces derniers temps mais comment financer autrement l'économie ? De la même manière, comment repenser l'organisation du commerce, de la monnaie, du travail, des services publics et des impôts ? Quelle stratégie enfin adoptée pour mettre en œuvre un changement de cap radical que de si nombreux penseurs et acteurs sociaux appellent de leurs vœux ?

Poser pareils types de questions recèle un piège de taille, celui de l'utopie, à savoir donc la projection de désirs et d'idéaux dans un futur indéterminé dans lequel toutes les institutions économiques, politiques et sociales, viciées dans l'économie capitaliste, seraient abolies. C'est pour éviter ce risque que la plupart des critiques du capitalisme s'abstiennent sur la problématique des formes nouvelles à donner à l'économie. Si, selon moi, la question des alternatives au capitalisme doit être prise à bras le corps, il s'agit d'opérer un déplacement dans la manière de formuler le problème. Cette question doit être posée non pas à partir d'un saut imaginaire dans le futur, au lendemain d'une hypothétique révolution, mais dans le présent.

Il existe aujourd'hui une multiplicité de groupes qui cherchent à donner des réponses concrètes et immédiates aux impasses du capitalisme. Les sociétés coopératives, les groupes d'achat collectif, les organismes de financement alternatif, les monnaies parallèles, les caisses collectives d'entraide constituent autant de pratiques qui expérimentent une manière différente d'appréhender les questions économiques et sociales. Ces différentes pratiques sont regroupées sous le terme générique de l'économie sociale. L'économie sociale fait elle aussi l'objet de nombreuses critiques en raison de son ambivalence vis-à-vis du capitalisme et de l'économie de marché. On peut songer par exemple à l'usage que les grandes enseignes des supermarchés font du commerce équitable. Pour autant, un certain nombre d'acteurs de l'économie sociale envisagent l'ensemble de ces pratiques comme une réelle possibilité d'alternative au capitalisme. Quelles sont les potentialités de l'économie sociale ? Est-il possible de généraliser ses principes de fonctionnement à l'ensemble de l'économie, du commerce à l'industrie, jusqu'à l'organisation d'un nouveau système financier ? L'économie sociale est-elle à même de fournir un modèle économique alternatif au capitalisme et quelles sont les conditions nécessaires pour qu'elle puisse prétendre supplanter le capitalisme ? C'est à cette hypothèse et à ces questions que je souhaite me confronter dans ma recherche en me servant du cadre de pensée et d'action élaboré par Proudhon.

### **2. L'inscription de la philosophie de Proudhon dans le mouvement ouvrier du XIXe siècle**

Différentes recherches sur l'économie sociale ont souligné la proximité entre les idées développées en son temps par Proudhon et l'économie sociale actuelle. Cette proximité n'est pas le fruit du hasard. Pour autant, il serait inexact de penser que les acteurs de l'économie sociale soient directement influencés par ses idées. La relation entre Proudhon et l'économie sociale n'est pas du même ordre que celle qui existe entre les théories de Marx et les mouvements communistes contemporains dont ils sont les héritiers directs. L'économie sociale actuelle tire ses origines des

structures associatives mises en place au XIXe siècle par le mouvement ouvrier pour résister à la déferlante du capitalisme qui s'abattait alors sur les travailleurs. Or, la pensée de Proudhon a exercé une profonde influence sur la manière dont les ouvriers concevaient leurs actions au sein de ces institutions. Il a également lui-même contribué à la création de nouvelles structures collectives, en particulier avec l'idée de crédit mutuel. Proudhon voyait dans le développement de ces différentes pratiques d'auto-organisation les premières esquisses d'une organisation démocratique de l'économie. Sa philosophie peut se comprendre dans cette perspective comme une tentative de formulation des principes et des valeurs fondamentales d'une économie alternative. Le retour à Proudhon que je propose dans cette recherche est ainsi une manière de renouer avec une conception de l'économie sociale comme un modèle économique alternatif au capitalisme.

Les premières institutions du mouvement ouvrier virent le jour au lendemain de la Révolution française. La Révolution française avait en effet aboli les structures corporatives d'organisation du travail de l'Ancien régime. En l'absence de nouvelles lois réglementant les salaires, les prix et la protection sociale des travailleurs, les ouvriers s'organisèrent. Les sociétés de secours mutuels furent les premières à apparaître. Leur fonctionnement se basait sur le principe d'une caisse commune destinée à assurer à leurs membres une protection sociale minimale en cas de maladies, d'accidents de travail, de chômage ou pour couvrir les frais d'enterrement de l'un d'entre eux. Les premières coopératives ouvrières furent créées peu après. Pour se libérer de la domination exercée par les propriétaires des outils de production, les ouvriers s'unissaient pour acheter leurs instruments de travail et devenir ainsi leur propre patron. Ancêtres des groupements d'achat collectifs actuels, les coopératives de consommation cherchaient quant à elles à offrir à leurs membres des marchandises au meilleur marché possible. Pour ce faire, elles achetaient directement celles-ci auprès des producteurs, en contournant les différents intermédiaires marchands qui en renchérisaient les prix. De multiples formes d'organisations ouvrières apparurent encore tout au long du XIXe siècle : sociétés d'assurances mutuelles, banques mutuelles, clubs de métiers, clubs de lecture et de loisirs, bourses du travail, etc.

Ces différentes structures collectives du mouvement ouvrier poursuivaient deux séries d'objectifs distincts quoique complémentaires. Elles répondaient d'abord à un ensemble de besoins immédiats auxquels ni le capitalisme, ni l'État ne donnaient satisfaction : assurer une protection sociale aux ouvriers, fournir des marchandises de première nécessité à des prix abordables, rendre le crédit accessible aux travailleurs. Mais ces institutions étaient également conçues comme des outils de lutte contre le capitalisme. En s'organisant par eux-mêmes, en devenant leur propre patron, en créant leurs propres commerces, leurs propres sociétés d'assurances, et même leurs propres banques, les ouvriers membres de ces associations espéraient de la sorte rendre le capitalisme inopérant. La multiplication de ces institutions autonomes, plus intéressantes économiquement, devaient leur permettre de se dérober aux commerces, aux banques capitalistes et par ces moyens, à terme, de « ruiner les maîtres », selon une expression qu'on retrouve dans certains textes d'archive.

Proudhon est né en 1809 à Besançon et il est mort en 1865 à Paris. Il est lui-même ouvrier de formation, ouvrier-typographe pour être précis. Sa philosophie participe directement et activement à cet imaginaire révolutionnaire véhiculé dans le mouvement ouvrier du XIXe siècle. Il promeut le développement de multiples formes d'auto-organisation collective, sur le modèle des institutions du mouvement ouvrier, qui, de proche en proche, doivent contaminer l'ensemble de la société. Une telle conception de la révolution apparaît aux antipodes de celle de Marx. Pour ce dernier en effet, des institutions comme les coopératives ouvrières nuisent à la révolution en ce qu'elles ne rompent pas définitivement avec l'économie de marché.

Les premiers écrits de Proudhon s'inscrivent logiquement dans la lignée des premiers théoriciens du

socialisme, notamment Fourier et Saint-Simon. D'emblée, il se fait remarquer par la violence de ses attaques à l'encontre du capitalisme. On lui doit ainsi la fameuse formule « La propriété, c'est le vol » qui força le respect du jeune Marx, avant qu'ils ne se brouillent. Par cette formule provocatrice, Proudhon entendait souligner le vice fondamental des principes juridiques sur lesquels repose le capitalisme. Selon lui, le droit de propriété, tel qu'il est défini depuis la Révolution française, légitime une véritable spoliation des richesses produites par les travailleurs. Le droit de propriété crée nécessairement une inégalité de fait au sein de la société entre ceux qui travaillent mais ne possèdent pas et ceux qui possèdent mais ne travaillent pas. Les critiques de Proudhon ne s'arrêtent pas au seul domaine économique. Il fustige à la fois l'exploitation de l'homme par l'homme et le gouvernement de l'homme par l'homme. Pour définir son propre positionnement politique, il se déclare « anarchiste », donnant ainsi naissance au mouvement libertaire.

L'œuvre de Proudhon ne se limite cependant pas à cet ensemble de critiques. Il a en effet cherché avec la même ardeur à donner des réponses positives aux différentes critiques qu'il a énoncées. C'est sans doute dans cette recherche constructive d'une nouvelle manière d'envisager les questions économiques, politiques et morales que sa philosophie est la plus originale. Proudhon refuse en effet de céder à la tentation de la table-rase. Selon lui, il ne s'agit de nier ni le principe de l'économie de marché, ni la propriété, ni la monnaie, ni le principe de l'impôt, pas plus que l'État, le droit, la guerre et bien moins encore le principe morale de la justice, mais de les reconsidérer dans une perspective nouvelle, notamment à partir des principes et des valeurs qui se dégagent des institutions du mouvement ouvrier. Cette dimension positive et prospective de la pensée de Proudhon s'observe d'abord dans les solutions concrètes qu'il a tenté de donner aux questions économiques et sociales qui se posaient à son époque. Ses écrits abondent en effet en propositions pratiques auxquelles il consacre parfois des ouvrages entiers : le crédit mutuel et gratuit, l'organisation égalitaire du commerce, la refonte du droit de propriété, la réforme de l'impôt et des services publics ou encore le fédéralisme. Ces différentes propositions s'inscrivent dans le prolongement de ce qui s'est inventé dans les associations ouvrières. Elles constituent de ce point de vue autant d'illustrations pratiques des possibilités que portent en germe les institutions du mouvement ouvrier.

Proudhon n'hésita pas à mettre lui-même la main à la pâte. Durant la Révolution de 1848, auquel il prit part activement, il fonda une banque de crédit mutuel : la « Banque du peuple ». Celle-ci se voulait être d'abord une réponse à la crise économique et financière qui précipita la Révolution de 1848. En facilitant l'accès au crédit pour les travailleurs, Proudhon entendait ainsi contribuer à la relance de l'activité économique et à l'amélioration de la condition matérielle des ouvriers. La Banque du peuple se proposait de mettre directement en relation les travailleurs entre eux, en mutualisant leurs offres et leurs demandes de crédit. A cette fin, elle devait émettre sa propre monnaie, le « bon de circulation », gagé non pas sur l'or ou sur l'argent mais sur le travail en tant que tel. La Banque du peuple poursuivait également un objectif révolutionnaire : démocratiser le crédit et, à terme, le rendre gratuit. L'intérêt exigé lors d'une opération de crédit constitue en effet aux yeux de Proudhon l'un des ressorts fondamentaux du capitalisme. La gratuité du crédit que visait la Banque du peuple devait ainsi permettre de soustraire le crédit et la monnaie aux institutions financières du capitalisme. Malheureusement, malgré l'adhésion en quelques mois d'environ 18.000 personnes, la Banque du peuple ne vit pas le jour. Proudhon a en effet été condamné peu avant le début de ses activités à une peine de trois années de prison pour différents articles qui portaient atteinte à la dignité du Président de la République, en l'occurrence Louis-Napoléon Bonaparte à la veille de commettre son coup d'État.

Les nombreuses propositions qui jalonnent l'œuvre de Proudhon cherchaient à démontrer, par la pratique, la possibilité d'une organisation alternative de l'économie. Pour autant, force est de

constater que la stratégie prônée par Proudhon d'une contamination progressive de l'ensemble de la société par des dispositifs économiques autonomes fut un échec, du moins dans ses visées révolutionnaires. Outre l'hégémonie prise progressivement par le marxisme dans l'imaginaire du mouvement ouvrier, il y a sans doute une certaine forme de naïveté dans la stratégie que Proudhon préconisait. Dans ses écrits, il fait preuve en effet d'un optimisme quelque peu excessif quant aux succès escomptés des idées qu'il défend. Il est loin d'être évident, cela va sans dire, que les institutions capitalistes se laissent pacifiquement supplanter et « ruiner » par les organisations mises en place par les ouvriers. La naïveté de Proudhon réside au fond dans une trop grande confiance dans la raison et le bon sens des ouvriers et de la classe moyenne à qui il s'adressait également. En théorie, ils auraient probablement tous intérêt à mettre à bas le capitalisme et à rallier des structures économiques alternatives. Mais, dans les faits, ce ne pas cela qui s'est produit.

Une seconde difficulté tient à la logique singulière de fonctionnement des institutions du mouvement ouvrier et de l'économie sociale actuelle. Pour que ces structures collectives soient véritablement intéressantes et avantageuses économiquement parlant, il est nécessaire qu'un très grand nombre de personnes y participent. La Banque du peuple, les SEL et toutes les formes de dispositifs d'échange réciproque requièrent une offre diversifiée de produits et de services afin que chaque participant y trouve un réel intérêt. A défaut de cette diversité, ces structures risquent d'apparaître comme de simples espaces de convivialité et non comme des structures capables de répondre à de réels besoins économiques. Les sociétés de secours mutuels et les différentes structures d'entraide qui se fondent sur le principe d'une caisse collective sont confrontées aux mêmes types de problèmes. Faute d'un très grand nombre d'adhérents, elles ne peuvent offrir que des services financiers restreints. Ainsi, la couverture sociale offerte par les sociétés de secours mutuels était rudimentaire. De ce point de vue, la mise en place de l'État-providence à la fin du XIXe siècle constitua incontestablement un progrès pour les travailleurs en raison des moyens financiers que l'État est capable de mobiliser. Mais, si d'un côté les travailleurs y ont gagné une bien meilleure protection sociale, ils ont aussi perdu la mainmise sur les structures de solidarité sociale qu'ils contrôlaient jusque-là seuls et de manière autonome.

Les limites que je souligne ici montrent en fin de compte que la question de la crédibilité d'une alternative au capitalisme est également une affaire de rapports de forces et de nombre. Pour que l'économie sociale puisse prétendre supplanter le capitalisme, il lui faudra à la fois soutenir la lutte contre tous les tenants du capitalisme et donner également l'envie au plus grand nombre possible de personnes de s'engager concrètement dans des structures économiques alternatives.

### **3. Ruptures et déplacements**

Je souhaiterais à présent mettre en exergue trois principes fondamentaux autour desquels, à mes yeux, s'articule la pensée de Proudhon : le principe de la valeur du travail, le principe d'autonomie et le principe de la mutualité. Ces trois principes me paraissent essentiels pour saisir en quoi la logique d'organisation propre à l'économie sociale se différencie fondamentalement de celle à l'œuvre dans le capitalisme

#### *a) La valeur travail*

Le principe de la valeur travail a fait couler beaucoup d'encre. Sans aspirer à faire le tour de la question, je me limiterai à montrer la manière dont Proudhon se saisit de cette problématique.

Adam Smith est le premier économiste à affirmer le fait que le travail est la source exclusive de toutes les richesses disponibles dans la société. Prenant au mot Adam Smith, Proudhon confère à

cette idée une dimension résolument politique qu'assurément Adam Smith ne lui donnait pas. Si le travail est bien le fondement de toutes les richesses, il s'en déduit logiquement, explique Proudhon, que les travailleurs ont un droit légitime et exclusif sur l'intégralité des produits qu'ils ont réalisés seuls. Il s'ensuit également que toute richesse obtenue autrement que par le travail, c'est-à-dire en faisant valoir un droit de propriété, est usurpatoire et abusive.

La philosophie de Proudhon cherche à poser les jalons d'une approche nouvelle de l'économie. Proudhon récuse la posture de neutralité scientifique que les économistes de son époque prétendaient déjà adopter. Ces derniers entendent en effet borner leurs recherches à la seule description de faits et à la formulation de pseudos lois scientifiques. Proudhon propose quant à lui de développer une véritable « économie politique », qui prendrait en quelque sorte le relais de la science économique là où celle-ci refuse a priori toute forme d'intervention politique dans la sphère économique. L'économie politique que Proudhon cherche à mettre sur pied se caractérise à la fois par sa dimension politique et par ses visées prospectives. Elle a pour objectif de proposer un ensemble de réformes économiques et sociales afin d'organiser et de réguler l'économie abandonnée dans le système capitaliste à des lois scientifiques sans aucune validité. Les économistes ont montré à l'aide de multiples modèles mathématique que les prix sur le marché fluctuent incessamment, comment pourrait-on les réguler de telle sorte que les mouvements à la hausse ou à la baisse ne soient dommageables ni pour les producteurs, ni pour les consommateurs ? Le crédit constitue un instrument économique essentiel mais profondément inégalitaire en raison du mécanisme de l'intérêt exigé en contrepartie. Est-il possible de faire du crédit un instrument égalitaire ? S'il est démontré enfin que le travail constitue le principe au fondement de la richesse dans la société et s'il apparaît que ce principe est constamment violé dans le capitalisme, comment rendre justice aux travailleurs et faire du principe de la valeur travail la pierre angulaire d'une organisation nouvelle de l'économie ? Comment, autrement dit, garantir aux ouvriers le produit intégral de leur travail dans toutes les opérations économiques ?

Le droit au produit intégral du travail a constitué durant le XIXe siècle une exigence centrale dans les luttes sociales. Les institutions créées par le mouvement ouvrier peuvent être considérées de ce point de vue comme des tentatives pour répondre pratiquement à cette revendication. Les coopératives de production mettent ainsi directement en œuvre ce principe. Les travailleurs y étant en effet propriétaires des moyens de production, aucune dividende, aucun intérêt, aucune forme de profit n'est versé à des tiers. Les travailleurs peuvent par conséquent affirmer jouir intégralement des fruits de leur travail. Les coopératives de consommation, la Banque du peuple et les différentes institutions actuelles d'échange mutuel (les groupes d'achat, les monnaies complémentaires, et même le commerce équitable) tournent également, peu ou prou, autour de ce principe de la valeur travail. Dans la mesure du possible, les prix y sont en effet proportionnés au travail effectivement accompli et à sa durée, en cherchant par ailleurs à réduire au maximum tous les frais d'intermédiation capitaliste : profits, rentes, intérêts, commissions et autres formes de surcoûts ne résultant pas d'un véritable travail.

La réflexion économique de Proudhon et les différentes propositions pratiques qu'il avance dans son œuvre visent à mettre fin aux spoliations multiples dont les travailleurs sont victimes par la stricte application dans toutes les sphères de l'économie du principe de la valeur travail. La question que pose ainsi Proudhon consiste donc à dégager les voies et les moyens afin de généraliser à l'ensemble des relations économiques ce principe de la valeur travail, dans la fixation du salaire des travailleurs, dans la détermination des prix, comme dans les opérations de crédit.

#### *b) Le principe d'autonomie*

A la différence de Marx, Proudhon ne prône pas à une pure et simple abolition de l'économie de marché. Selon lui, l'économie doit être soumise à un ensemble de règles précises et rigoureuses, qui, dans le régime capitalisme, font cruellement défaut. Pour autant, Proudhon ne considère pas que les règles chargées d'organiser l'économie puissent être imposées par voie d'autorité, par l'État donc. Dans chacune de ses œuvres, quelle que soit la question abordée (la politique, l'économie, la morale, ou même l'art), Proudhon défend un principe d'autonomie radicale contre toute forme d'autorité qui prétendrait s'imposer à la liberté. Proudhon inaugure de la sorte une forme originale de socialisme que l'on peut qualifier de libertaire ou d'autogestionnaire, par opposition aux différents courants du socialisme de type étatiste, dont le marxisme-léninisme constitue la forme la plus aboutie.

Durant toute sa carrière, Proudhon s'est opposé aux différents courants politiques (les Jacobins, les socialistes, les communistes, les insurrectionnalistes) qui en appellent constamment à l'État ou qui aspirent à conquérir le pouvoir pour réaliser leur programme de réformes économiques et sociales. L'échec de la Révolution de 1848 à résoudre la « question sociale » a confirmé Proudhon dans son intuition. Le Gouvernement provisoire mis en place suite de la chute de la Monarchie de Louis-Philippe s'est révélé incapable de garantir aux ouvriers sa promesse de leur accorder un « droit au travail ». Sous l'impulsion d'un socialiste, Louis Blanc, membre du Gouvernement provisoire, des « Ateliers nationaux » ont été créés pour donner du travail aux ouvriers au chômage. Mais, après quelques mois d'existence, les Ateliers nationaux furent brutalement fermés. Des émeutes éclatèrent alors en juin 48. Elles se soldèrent dans un bain de sang de plus de 3000 morts. L'année suivante, Louis-Napoléon Bonaparte se faisait élire à la présidence de la République avec un programme populiste. Deux années plus tard, celui-ci commettait un coup d'État et instaurait la dictature du Second Empire.

Les institutions mises en place par le mouvement ouvrier démontrent qu'une voie différente de solutions est possible. Pour faire face à des questions que l'État ne pouvait ou ne voulait pas résoudre, ils se sont organisés collectivement et de manière autonome. Dans le cadre de ces institutions, ils ont progressivement élaboré toute une série de règles nouvelles pour gérer et organiser leurs relations économiques. Interprète et acteur de ce mouvement en cours de maturation, Proudhon voyait dans cet ensemble de normes instituées dans le mouvement ouvrier un véritable droit économique et social nouveau. Encore embryonnaire, Proudhon espérait que ce droit social allait révolutionner l'ensemble des rapports économiques et sociaux, depuis la question de la protection sociale des travailleurs jusqu'à l'organisation des services publics et de l'État lui-même (qui prendrait alors une forme fédérative).

Aujourd'hui, pour lutter contre les dérives d'une économie abandonnée aux seules forces du marché, un certain nombre d'économistes dits hétérodoxes plaident pour une régulation de l'économie. Selon eux, l'État devrait fixer un ensemble de règles et de limites à l'économie de marché. Proudhon propose quant à lui une manière différente de réaliser cette régulation de l'économie qu'il souhaite également. Celle-ci ne serait pas imposée du sommet de l'État aux différents acteurs économiques mais, à l'inverse, elle procéderait de bas en haut, en s'appuyant donc d'abord sur la création et la multiplication de dispositifs autonomes. Il convient cependant de préciser que Proudhon ne nie pas toute pertinence à l'intervention de l'État dans l'économie mais son rôle devrait être secondaire et non centrale.

La régulation économique que défend Proudhon repose avant tout sur des conventions, Proudhon parle de contrats. Ces conventions sont analogues à celles qui fondent les institutions du mouvement ouvrier et de l'économie sociale actuelle. En participant à ce type de structures, leurs membres conviennent en effet d'un commun accord de suivre un ensemble de règles particulières

qu'ils s'engagent à suivre dans les transactions et les échanges économiques qu'ils nouent entre eux.

### *c. Le principe de mutualité*

Il me reste enfin à expliciter l'une des spécificités des normes de régulation du droit économique que Proudhon promeut, en introduisant le principe de mutualité.

Tous les courants du socialisme se fondent sur la remise en question de l'extorsion des richesses produites par les travailleurs dans le régime capitaliste. Le moyen généralement préconisé pour mettre fin à ce revenu sans travail, ce qu'on appelle la plus-value, la rente ou l'intérêt du capital, est la socialisation des moyens de production avec toutes les conséquences qui s'en déduisent : expropriation, collectivisation des richesses produites et leur redistribution par une forme ou une autre d'autorité. Proudhon propose une voie différente. Pour définir la forme de socialisme propre aux idées de Proudhon, différents commentateurs parlent d'un « socialisme de l'échange », par opposition avec le « socialisme de la production » qui constitue le modèle dominant.

Aux yeux de Proudhon, l'organisation des échanges et plus généralement la régulation de la circulation économique constituent la problématique fondamentale de l'économie politique. Proudhon aborde le capitalisme à travers le prisme des échanges. Selon l'interprétation qu'il en donne, le capitalisme se caractérise par toute une série de déséquilibres dans les échanges : déséquilibre dans le commerce entre ce que l'un donne et l'autre reçoit en contrepartie, déséquilibre entre ce que le créancier prête et ce qu'il récupère en plus des sommes versées grâce au mécanisme de l'intérêt, déséquilibre enfin entre ce que les ouvriers fournissent comme travail et ce que l'entreprise qui les emploie leur accorde comme salaire. Lorsqu'on envisage sous cet angle les questions économiques, le problème consiste dès lors à déterminer les conditions d'un équilibre, d'une équivalence ou d'une égalité dans les échanges.

Une telle approche invite à se placer en quelque sorte dans l'entre-deux des échanges afin de considérer, non pas ce que l'un ou l'autre possède individuellement, mais ce qui circule entre eux. Il s'agit d'évaluer à la fois ce que les uns et les autres donnent, font promettre et ce qu'ils obtiennent réciproquement en échange. Pour Proudhon, seule une relation d'échange fondée sur un tel principe d'égalité et de réciprocité des prestations est à même de répondre conjointement et équitablement aux intérêts des différents acteurs économiques.

Les coopératives de consommation au XIXe siècle et le commerce équitable aujourd'hui s'appuient sur l'idée qu'il existerait un « juste prix » qui permettrait de rémunérer correctement le producteur et, en même temps, qui soit suffisamment bon marché pour les consommateurs. Le juste prix est ainsi un équilibre à trouver entre l'offre et la demande de biens et de services. La gratuité du crédit que Proudhon espérait réaliser avec la Banque du peuple est quant à elle la condition nécessaire pour réaliser un équilibre dans les relations de crédit. N'ayant plus à payer un intérêt à son créancier, l'emprunteur n'est plus tenu qu'au strict remboursement équivalent de ce qu'il a emprunté, ni plus ni moins.

Proudhon nomme donc « mutualité » ce principe d'égalité et de réciprocité dans les échanges. Celle-ci peut se définir comme une formule d'organisation des échanges par laquelle des individus ou des groupes conviennent de s'accorder réciproquement produit pour produit, service pour service, prêt pour prêt, information pour information, garantie pour garantie, etc. Aristote et Thomas d'Aquin parlaient de « justice commutative » pour désigner ce principe d'égalité dans les échanges. Mais, faute de critère permettant de mesurer avec une certaine précision les objets échangés, leur réflexion sur cette question est demeurée abstraite. La mise en exergue du principe de la valeur travail permet

d'envisager cette problématique sous un jour nouveau. L'évaluation de la quantité de travail nécessaire à la production d'un bien ou d'un service, en fonction en particulier de sa durée, offre un tel critère précis, « mathématique » affirme même Proudhon, pour mesurer et équilibrer toutes les formes de relations économiques, quel qu'en soit l'objet.

Les idées de juste prix fondé sur la valeur travail, de gratuité du crédit ou encore de régulation autonome et mutuelle des échanges soulèvent une foule de questions quant aux modalités techniques de leur mise en œuvre et quant aux moyens requis pour les généraliser à l'ensemble de l'économie. En ouvrant ce type de discussions, j'espère à tout le moins contribuer à déplacer sur un plan concret et pratique la manière dont la problématique des alternatives au capitalisme se pose aujourd'hui.

Alexis Dabin

